

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 Juillet 2020

Date de la convocation : 4 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Thierry KOVACS, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENCA, Mme Dominique ROUX, Levon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. André Jean TERRA, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : Mme Florence DAVID à Mme Dominique ROUX, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, Mme Sophie PORNET à Mme Brigitte PHAM-CUC.

Absente : Mme Béatrice TRANCHAND.

Secrétaire de séance : M. Frédéric BELMONTE

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Election du Président

Rapporteur : Le Doyen de l'assemblée

NOTE DE SYNTHÈSE

Suite aux élections municipales et intercommunales des 15 mars et 28 juin 2020 il convient d'élire le Président de Vienne Condrieu Agglomération.

Par transposition des règles applicables aux maires, le Président de Vienne Condrieu Agglomération est élu au sein du conseil communautaire au scrutin uninominal majoritaire à trois tours.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 ; L. 5211-6-1, L. 5211-9,

VU l'arrêté préfectoral n°38-2019-10-03-003, en date du 3 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre,

VU la candidature de Monsieur Thierry KOVACS

VU le vote à bulletin secret,

VU le procès-verbal de l'élection du Président annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

PROCÈDE à l'élection du Président de Vienne Condrieu Agglomération à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Premier tour de scrutin

NOMBRE DE BULLETINS : 50

BULLETINS NULS : 0

BULLETINS BLANCS : 4

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMÉS : 46

MAJORITE ABSOLUE : 24

Monsieur Thierry KOVACS a obtenu : 46 voix.

PROCLAME Monsieur Thierry KOVACS., Président de Vienne Condrieu Agglomération et le déclare installé.

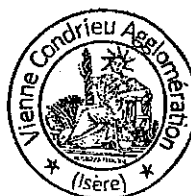
Conseil Communautaire du 10 juillet 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le 10 JUIL. 2020
et a été publiée le 10 JUIL. 2020



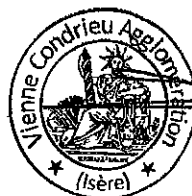
Pour le Président et par délégation,
Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme
Le Doyen d'Age,

Maro DELEIGUE
Maro DELEIGUE



Le Président,

Thierry KOVACS
Thierry KOVACS